

UN CABINET  
à votre écoute

UNE ÉQUIPE  
D'EXPERTS-COMPTABLES  
partenaire de votre réussite

DÉCOUVREZ  
NOTRE MISSION



## L'épargne salariale

De plus en plus utilisée, l'épargne salariale permet aux salariés d'épargner à des conditions fiscales attractives, tout en bénéficiant d'abondements de la part de l'entreprise. Un modèle gagnant-gagnant à utiliser à bon escient...

Vous êtes chef d'entreprise, profitez des avantages qu'apporte la mise en place de l'épargne salariale, à savoir :



- Exonération des charges sociales patronales (hors CSG/CRDS)
- Exonération de la taxe sur les salaires
- Exonération de la taxe d'apprentissage, des participations sur les salaires (formation professionnelle continue, effet de construction)
- Déductibilité du bénéfice imposable pour le calcul de l'impôt sur les sociétés

En partenariat avec le groupe DEBORY ERES, reconnu comme une des meilleures plateformes indépendantes de distribution d'épargne salariale du marché, FIMAC vous propose de vous conseiller et de vous guider pour la mise en place de l'épargne salariale dans votre entreprise.

Via un audit, nos experts vous permettront, dans un premier temps, de vous situer sur les divers dispositifs d'épargne salariale et de rémunérations périphériques.

FIMAC vous fournira les éléments d'adhésions proposé par le groupe DEBORY ERES et répondra à toutes vos questions afin de vous faciliter l'opération.